

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	
En exercice	14
Présents	13
Pouvoirs	01
Votants	14
Pour	14
Contre	00
Abstentions	00

Séance du 09 juillet 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre-----
le 09 juillet à 20 H 00-----
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convouqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme GENTHON Agnès, Maire.
Présents : AGERON Jérémy, BERNARD Daniel,
BORRAS Isabelle, CETTIER Nicolas, DUMOULIN
Patrick, FÉRÈRE Dominique, ORLOWSKI François,
RIOU Gaëtan, ROSTAING Marc, THOMAS Monique,
VALENÇON Jérémy et VALLERANT Jacques
Absents excusés : SERREE Stéphane
Pouvoirs : SERREE Stéphane à FÉRÈRE Dominique
Secrétaire de séance : AGERON Jérémy

Date de la convocation
04/07/2024

N°2024-38

Objet de la délibération
Renouvellement contrat de services

Madame le maire expose à l'assemblée que le contrat de services du parc informatique de la mairie arrive à échéance le 30 septembre 2024 et qu'il convient de le renouveler. (Contrat de suivi, de support, de maintenance, Saas, d'hébergement et de services progiciels, systèmes)

Il est proposé au conseil municipal, à compter du 01 octobre 2024 de renouveler le contrat de services avec la Société Berger Levrault à savoir pour un montant de 529.26€HT :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- Accepte de retenir la proposition de l'entreprise de Berger Levrault pour un montant de 529.26€HT.
- De donner à Madame le maire tous pouvoirs pour établir ou faire établir et signer tous documents et contrats afférents.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par les conseillers municipaux présents ou représentés. Pour extrait certifié conforme.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de GRENOBLE – 2, Place de Verdun-BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, la saisine de la juridiction pourra également ce faire via l'application « Télérecours citoyens » figurant sur le site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 11/07/2024
Reçu en préfecture le 11/07/2024
Publié le 11 JUL. 2024
ID : 026-212601439-20240709-2024_38-DE

Fait à Le Grand-Serre
Le 11/07/2024

Le Maire,
Agnès GENTHON

